



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
8 mai 2001
Français
Original: anglais

Session annuelle de 2001

11-22 juin 2001, New York

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP

Fonds des Nations Unies pour la population

**Rapport de la Directrice exécutive pour 2000 :
rapports demandés par le Conseil d'administration**

Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction	
I. Sécurité de l'approvisionnement en produits de santé en matière de reproduction	2
II. Exécution des programmes de pays du FNUAP	7
III. Aide humanitaire	11

Introduction

1. Cette section du rapport annuel traite de trois volets du programme du Fonds au sujet desquels la Directrice exécutive a été priée par le Conseil d'administration de faire régulièrement rapport : sécurité de l'approvisionnement en produits de santé en matière de reproduction, exécution des programmes de pays approuvés à la première session ordinaire de 1998 (Algérie, Chine, Égypte, Nicaragua, Paraguay et sous-région des îles du Pacifique) et aide humanitaire.

I. Sécurité de l'approvisionnement en produits de santé en matière de reproduction

2. Le rapport intérimaire ci-après sur les efforts déployés en vue d'assurer la sécurité des approvisionnements en produits de santé génésique des pays en développement a été établi en application de deux décisions du Conseil d'administration. Dans sa décision 96/14, le Conseil a prié la Directrice exécutive de présenter, dans le cadre de son rapport annuel, un rapport intérimaire sur l'Initiative mondiale relative aux besoins des pays en développement en matière de contraception et de gestion logistique (rebaptisé ultérieurement « Initiative mondiale de gestion des questions de santé en matière de reproduction »). En 2000, les fonctions de l'Initiative mondiale ont été assumées par un nouveau Groupe de gestion des produits dont la création reflète l'ampleur croissante des activités menées par le FNUAP en vue d'assurer la sécurité des approvisionnements en produits de santé génésique. Dans sa décision 96/3, le Conseil d'administration priait la Directrice exécutive de lui rendre compte des activités et de la gestion du Programme mondial pour les produits contraceptifs, dont la responsabilité a été également assumée par le Groupe de gestion des produits agissant en étroite coopération avec la Section des achats du FNUAP.

A. L'Initiative mondiale

Historique de l'Initiative mondiale

3. L'Initiative mondiale a été lancée en 1989 suite à une demande du Conseil d'administration tendant à ce que le FNUAP procède à une étude en vue de déterminer les besoins de contraceptifs des pays en développement pendant les années 90. C'est à cette occasion que le Fonds a créé son exceptionnelle base de données sur l'appui des bailleurs de fonds en matière de contraceptifs et de logistique. L'étude théorique demandée a permis de chiffrer le coût estimatif de la fourniture des contraceptifs et de la prestation des services nécessaires et de mettre en évidence à quel point la satisfaction des besoins des habitants – hommes et femmes – des pays où le Fonds gérait un programme reposait sur une meilleure compréhension de certaines questions de logistique et de contrôle de la qualité.

4. Des enquêtes similaires mais plus larges ont été entreprises dans 12 pays à la population relativement nombreuse (Bangladesh, Brésil, Égypte, Inde, Mexique, Népal, Nigéria, Pakistan, Philippines, Turquie, Viet Nam et Zimbabwe). Ces enquêtes avaient les objectifs suivants : a) estimer, sur le court comme sur le long terme, le volume de contraceptifs et de préservatifs nécessaires pour lutter contre les maladies transmissibles sexuellement, y compris le VIH, et leurs incidences financières;

b) recommander des mesures tendant à faciliter l'accès à des contraceptifs de qualité supérieure; et c) examiner les possibilités offertes par le marketing social et le rôle joué par les organisations non gouvernementales et le secteur privé. Les conclusions et recommandations issues de ces enquêtes ont servi à renforcer non seulement la capacité de gestion logistique des pays en question, mais encore la planification et la répartition de leurs ressources. Un certain nombre d'autres pays, dont l'Éthiopie, la Mongolie, la République arabe syrienne, la République démocratique populaire lao et la Tunisie, ont récemment financé des enquêtes similaires à même le budget de leur programme-pays.

Objectifs

5. Au cours du dernier cycle de programmation multinationale (1996-1999), le mandat de l'Initiative mondiale, dont l'exécution est actuellement assurée par le Groupe de gestion des produits, a été concentré sur trois objectifs précis : renforcement des capacités nationales, sensibilisation et coordination des bailleurs de fonds et viabilité à long terme.

6. *Renforcement des capacités nationales.* Le Groupe de gestion des produits prévoit de poursuivre les enquêtes détaillées de l'Initiative mondiale, mais en élargissant leur portée et en les insérant dans le cadre commun devant servir aux bilans de pays qui est en cours d'élaboration en collaboration avec d'autres organismes. Il est prévu que ce cadre servira de référence commune pour l'analyse de la situation des pays concernés par rapport à leurs besoins de produits de santé génésique et qu'il offrira des recommandations précises pour le renforcement des dispositifs logistiques et des politiques actuels afin que la demande future puisse être satisfaite dans le respect des droits génésiques, du droit de choisir en connaissance de cause, des sexes, des spécificités et de la liberté de religion. Il est également prévu que ce cadre commun sera adopté par l'ensemble des organismes et bailleurs de fonds impliqués dans le renforcement des capacités nationales en matière de sécurité des approvisionnements en produits de santé génésique. Comme il en est accoutumé, le FNUAP transmettra les conclusions de ses enquêtes au groupe consultatif du Groupe de gestion des produits pour faciliter la coordination et la sensibilisation des bailleurs de fonds.

7. En plus de mener des enquêtes par pays axées sur le renforcement des capacités, l'Initiative mondiale a organisé une série de séminaires consacrés à l'élaboration de stratégies de gestion logistique auxquels étaient invités deux représentants de chacun des pays participants dans une région donnée. Dans le cadre de ces séminaires, qui étaient conduits avec l'aide des équipes d'appui technique au pays que le FNUAP déploie dans chaque région, les pays participants ont bénéficié d'une aide technique en matière de logistique et élaboré des stratégies de gestion de l'offre, sur le plan notamment de la formation, des garanties de qualité et de la prévision de la demande de contraceptifs.

8. On procède actuellement, en consultation avec l'OMS, à l'établissement d'une liste qui regrouperait l'ensemble des produits de santé génésique. Un certain nombre de documents et de sites Web spécialisés ont déjà été mis au point en vue de mieux diffuser les informations et les connaissances en matière de sécurité des approvisionnements en produits génésiques. Parmi les plus importants de ces documents figurent : a) une stratégie mondiale intitulée « Reproductive Health Commodity Security: Partnerships for Change, A Global Call for Action » (Sécurité de

l'approvisionnement en produits de santé en matière de reproduction : des partenariats pour le changement. Appel mondial à l'action); b) un programme de travail et une stratégie du FNUAP intitulés « Reproductive Health Commodity Security: Partnerships for Change, The UNFPA Strategy » (Sécurité de l'approvisionnement en produits de santé en matière de reproduction : des partenariats pour le changement. La stratégie du FNUAP); c) un rapport annuel intitulé « Donor Support For Contraceptives and Logistics » (Appui des donateurs en matière de produits contraceptifs et de logistique); et d) un guide d'orientation à l'intention des responsables de l'approvisionnement des pays en développement intitulé « The Role of the Logistics Manager in Contraceptive Procurement: A Check List of Essential Actions » (Le rôle du responsable de la logistique dans l'approvisionnement en contraceptifs : liste récapitulative des mesures essentielles).

9. *Sensibilisation et coordination des bailleurs de fonds.* Il importe que l'appui apporté par les bailleurs de fonds soit coordonné si l'on veut améliorer l'approvisionnement des pays en développement en produits de santé génésique, ainsi que la distribution de ces produits sur le plan intérieur. Le groupe consultatif qui suit les activités du Fonds dans ce domaine est composé de représentants des principaux bailleurs de fonds. Des réunions tenues à intervalles réguliers avec ce groupe aident à résoudre les problèmes d'approvisionnement actuels et potentiels, tant sur le plan mondial que sur le plan national. Établi à partir de la base de données créée par le FNUAP en 1990, un rapport annuel sur l'appui des bailleurs de fonds en matière de contraceptifs et de logistique présente des informations sur le volume, le type et le coût des contraceptifs et de l'appui logistique fournis aux pays en développement. Il décrit et commente l'évolution de l'appui des bailleurs de fonds et en analyse les défaillances éventuelles. Le Groupe de gestion des produits a récemment établi un rapport dans lequel il présente des prévisions, à l'échelle mondiale, du nombre de préservatifs nécessaires à la prévention des maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/sida, ainsi que du volume de contraceptifs destinés à des programmes de planification familiale; ce rapport entre dans le cadre des efforts déployés en vue de préciser le volume d'aide supplémentaire que les bailleurs de fonds et les gouvernements des pays du programme devraient fournir si l'on veut atteindre les objectifs fixés pour 2015 par la Conférence internationale sur la population et le développement.

10. *Viabilité à long terme.* Conformément aux orientations déjà prises, les efforts actuellement déployés en vue de satisfaire les besoins en produits de santé génésique mettent toujours plus l'accent sur la viabilité à long terme et l'autonomisation. Le cycle précédent de programmation multinationale a vu l'introduction d'une démarche originale en ce sens avec le lancement de l'Initiative du FNUAP concernant le secteur privé, qui consiste pour l'essentiel à aider les administrations publiques à travailler de concert avec le secteur privé et les organisations non gouvernementales en vue d'élargir l'offre commerciale de produits et services à bon marché dans les pays en développement. Cette démarche vise à libérer des ressources publiques et à les orienter vers la satisfaction des besoins de cette partie de la population qui n'a pas les moyens de payer le plein prix pour acquérir les produits et services en question. Dans le cadre de l'Initiative, un certain nombre de bureaux du FNUAP sur le terrain ont mis en relation des représentants de l'administration et du secteur privé auxquels il était demandé de négocier des prix plus avantageux pour les consommateurs en échange de mesures favorables que pourrait prendre l'administration, comme par exemple des réductions de droits de douane, de la publicité gratuite dans

les organes de presse publics, etc. Plusieurs réunions ont ainsi été organisées, dont certaines pour la première fois, auxquelles ont participé un certain nombre de gouvernements, d'organismes des Nations Unies, de fabricants de produits hormonaux, d'organismes techniques et de sociétés de marketing social. Ces réunions consultatives ont abouti à la conclusion que le FNUAP pourrait jouer un rôle de chef de file dans les efforts tendant à renforcer la viabilité des programmes de pays.

B. Programme mondial pour l'approvisionnement en contraceptifs

11. Le Bureau de la gestion des produits de santé s'occupe également de la coordination du Programme mondial pour l'approvisionnement en contraceptifs, un fonds d'affectation spéciale autorenouvelable créé avec l'aide généreuse du Gouvernement du Royaume-Uni et de l'ONUSIDA pour faire face à des besoins pressants et à des situations de crise. En 2000, des contraceptifs et trousseaux de santé en matière de reproduction ont été envoyés à 35 pays qui connaissaient de graves pénuries dans ce domaine, notamment l'Afghanistan, l'Angola, le Timor oriental, l'Érythrée, l'Indonésie, la Mongolie, le Rwanda, la Sierra Leone, le Soudan et la Yougoslavie (Kosovo).

C. Stratégie mondiale en faveur de la sécurité de l'approvisionnement en produits de santé en matière de reproduction

12. La présentation par le FNUAP le 22 septembre 2000 d'une stratégie mondiale en faveur de la sécurité de l'approvisionnement en produits de santé en matière de reproduction devant une soixantaine de donateurs et d'organismes techniques a marqué un tournant décisif dans la vie de l'organisation. Parmi les principales questions abordées à cette occasion figuraient notamment : a) le soutien de moins en moins important accordé depuis 1996 par les donateurs aux produits de santé en matière de reproduction notamment les contraceptifs; b) les conséquences de la baisse des quantités de contraceptifs et préservatifs disponibles, sur la santé en matière de reproduction des femmes, et sur la propagation du VIH dans les pays en développement; et c) les mesures à long terme préconisées par le FNUAP aux niveaux mondial et national pour élargir l'accès des populations à des produits de santé en matière de reproduction sûrs et abordables.

13. Conformément aux objectifs définis lors de la réunion consacrée à la suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement cinq ans après sa tenue, la stratégie mondiale du FNUAP vise à aider les gouvernements à renforcer leurs capacités afin que « d'ici à 2015, tous les centres de soins primaires et de planification familiale soient à même d'offrir, directement ou par aiguillage, l'éventail le plus large possible de méthodes sûres et efficaces de planification familiale et de contraception; des soins obstétricaux essentiels; prévenir et guérir les infections de l'appareil génital, y compris les maladies sexuellement transmissibles; et des méthodes à adjuvants telles que les préservatifs masculins et féminins et les microbicides si ceux-ci sont disponibles, pour prévenir les infections » (par. 53).

14. Le soutien dont bénéficient les produits de santé en matière de reproduction doit tenir compte de l'évolution des cadres de soins de santé. Nombre de gouvernements procèdent ou envisagent de procéder à de vastes réformes de leur secteur de

santé, ce qui leur offre la possibilité de se pencher sur des questions comme le financement mais également d'exprimer leur crainte de voir se réduire le soutien accordé à des domaines cruciaux comme la santé en matière de reproduction. La stratégie du FNUAP visant à assurer la sécurité de l'approvisionnement en produits de santé en matière de reproduction tiendrait compte de ces craintes ainsi que de la formulation d'approches sectorielles et autres stratégies de programmes de pays.

15. Elle a été approuvée par les Gouvernements du Canada, des Pays-Bas et du Royaume-Uni qui, pour marquer leur appui, ont versé au FNUAP un montant total d'environ 80 millions de dollars en sus de leurs contributions à son budget ordinaire, pour faire face à la pénurie de préservatifs dont souffrent plus de 90 pays. Les demandes de prélèvements des ressources nécessaires à l'achat de produits de santé en matière de reproduction de ces ressources additionnelles subventionnées sont classées par ordre de priorité d'après des critères dont le bien-fondé a été établi par les gouvernements, donateurs et bureaux extérieurs du FNUAP (degré d'urgence, situation du VIH/sida et modes d'utilisation passés et futurs des contraceptifs). Toutes ces ressources serviront à subvenir aux besoins des pays en développement d'ici à la mi-2001; des ressources supplémentaires seront nécessaires pour faire face à l'augmentation des besoins, notamment en préservatifs, pour enrayer la propagation du VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles.

16. Le FNUAP mène en 2001 par l'intermédiaire de son groupe de gestion des approvisionnements de contraceptifs, une série d'activités visant à permettre aux gouvernements de mieux déterminer la demande, d'établir les prévisions, d'assurer le financement, les achats et la livraison de produits de santé en matière de reproduction, notamment de préservatifs pour la prévention du VIH. L'un des principaux objectifs est de mettre au point un système d'approvisionnement en contraceptifs plus viable grâce à un recouvrement des coûts, à une vente subventionnée et à la poursuite de l'initiative du FNUAP concernant le secteur privé.

17. Le Groupe de gestion des approvisionnements en contraceptifs travaille étroitement avec les équipes spéciales de pays du FNUAP, dont trois autres conseillers en logistique appuyés par l'ONUSIDA sont venus grossir les rangs, pour tenter de modifier les comportements en encourageant l'usage des préservatifs masculins et féminins dans le cadre d'une approche dite de « double protection ». Ces activités constituent une part de plus en plus importante du soutien élargi que le FNUAP accorde aux programmes de prévention des maladies sexuellement transmissibles et du VIH.

18. La plupart des problèmes auxquels le FNUAP se heurte dans ce domaine peuvent être résolus en accentuant la concertation et en renforçant les modes de coopération. Il s'agit d'une part de rendre l'approvisionnement en produits de santé en matière de reproduction plus viable et d'autre part de former des encadreurs dans les pays en développement. En mettant en oeuvre sa stratégie en faveur d'un approvisionnement en produits de santé en matière de reproduction sûr, en recrutant des responsables techniques dotés des compétences nécessaires dans ces domaines et en élargissant ces partenariats avec d'autres organismes techniques, le FNUAP entend raffermir le rôle de tout premier plan qui est le sien et ce, en aidant à assurer les besoins de santé en matière de reproduction des hommes et des femmes des pays en développement.

II. Exécution des programmes de pays du FNUAP

A. Algérie

19. Le changement de personnel au niveau du bureau extérieur du FNUAP allié à des conditions locales difficiles ont contribué à retarder plus que prévu l'exécution du deuxième programme de pays du FNUAP en Algérie. Des résultats concrets ont été enregistrés récemment cependant, le rythme des activités du programme ayant commencé à s'accélérer. C'est ainsi que selon l'examen à mi-parcours effectué en novembre 2000, le taux d'exécution serait relativement élevé par rapport au plafond fixé pour les dépenses.

20. Les deux sous-programmes ont eu des résultats contrastés; somme toute, le taux d'exécution du sous-programme sur la santé en matière de reproduction a été plus élevé que celui du sous-programme sur la population et les stratégies de développement. Certains des projets du dernier sous-programme liés notamment au renforcement des systèmes de statistique ainsi qu'à la recherche et à la formation en vue de l'amélioration de la condition de la femme ont été entamés.

21. Tous les éléments de formation et d'évaluation logistique prévus au titre du sous-programme relatif à la santé en matière de reproduction ont été exécutés. Les effets que les activités de renforcement des capacités auront eu sur l'état de santé en matière de reproduction de la population ne pourront être déterminés que bien longtemps après. Les tendances actuelles en matière d'utilisation de contraceptifs ont à peine évolué. Le taux d'utilisation de contraceptifs modernes n'a augmenté que de 3 % depuis 1994 pour atteindre 50 %. Le taux d'utilisation de dispositifs intra-utérins est actuellement de 3,5 % et il devrait en principe passer à 15 %. L'absence de progrès a été particulièrement notable dans certaines zones géographiques actuellement considérées comme mal desservies et sur lesquelles le prochain programme de pays entend concentrer ses activités.

22. Le projet visant à intégrer l'éducation dans le domaine de la santé en matière de reproduction aux activités des jeunes mériterait d'être cité comme l'un des éléments les plus importants du sous-programme. Un bon nombre d'activités de formation en matière de conseils par les pairs ont pu être entamées dans le cadre du projet et des matériaux d'information, produits, qui sont disponibles auprès des centres d'information et de communication des jeunes.

B. Chine

23. Le FNUAP aide actuellement le Gouvernement chinois à exécuter son quatrième programme dont le budget s'élève à 20 millions de dollars financés au moyen de ressources ordinaires. Le programme a été approuvé initialement pour la période 1997-2000 avant d'être prolongé d'un an jusqu'en 2001. En raison de difficultés financières, le montant total des dépenses prévues de 1998 à 2000 s'est chiffré à 10,3 millions de dollars, ce qui laisse un solde de 9,7 millions de dollars. Les dépenses prévues pour la Chine devant s'élever à 3,5 millions de dollars en 2001, le programme pourrait être prorogé si le Gouvernement y consent.

24. Le programme comprend quatre sous-programmes : a) santé en matière de reproduction; b) émancipation des femmes; c) promotion de la santé en matière de reproduction; et d) collaboration Sud-Sud pour la santé en matière de reproduction.

L'assistance du FNUAP à la Chine vise dans l'ensemble à aider le Gouvernement à mettre en oeuvre, dans le cadre des services de santé en matière de reproduction qu'il fournit, une approche axée sur le patient conformément au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. À cet effet, le FNUAP appuie des activités dans 46 pays où les cibles et les quotas ont été supprimés. Le soutien du FNUAP consiste notamment à mieux sensibiliser les responsables politiques et les prestataires de service aux avantages de services de santé en matière de reproduction basés sur le principe du choix librement consenti et responsable. Dans 32 des comtés, la prestation de services de santé en matière de reproduction intégrés est assurée sur la base d'une approche librement consentie axée sur le patient. Dans 30 communes relevant de 15 des 46 comtés, le FNUAP aide à lancer des projets créateurs de revenus dans le cadre de la promotion de l'égalité entre les sexes. Le Fonds a distribué à chaque ménage des 46 comtés, du matériel d'information, d'éducation et de communication recensant les services disponibles et encourageant les individus et les couples à en tirer parti.

25. Le FNUAP joue un rôle primordial de sensibilisation à tous les niveaux du Gouvernement et du secteur public et aide la Chine dans ses efforts visant à renforcer la coopération Sud-Sud. Le problème qui de l'avis général se fera de plus en plus pressant dans la région est celui du VIH/sida, qui est déjà perçu comme l'un des problèmes sanitaires les plus graves qu'ait connus la Chine. L'exécution du programme de pays actuel a permis de se rendre compte qu'il fallait encourager les hommes à prendre leurs responsabilités en matière de reproduction, aspect sur lequel tous les matériaux de formation et d'information, d'éducation et de communication distribués dans les comtés, communes et villages insistent plus particulièrement aussi maintenant. Le FNUAP a également soutenu des projets pilotes sur la vente subventionnée de préservatifs masculins et fait campagne en faveur de la prévention du VIH/sida chez les adolescents de Beijing et de Shanghai, projets qui ont été bien accueillis et en ont inspiré d'autres menés en coopération avec l'ONUSIDA.

26. L'un des inconvénients est que le programme de la Chine a été en proie à des difficultés financières qui ont empêché l'exécution de nombre de projets, notamment l'achat des fournitures et de l'équipement médicaux nécessaires, d'où le fait que les prestataires de services formés n'ont pas pu utiliser pleinement leurs compétences et savoir-faire pour fournir des services de santé en matière de reproduction de qualité. Le FNUAP fait tout pour acquérir l'équipement et les fournitures nécessaires sans plus tarder.

27. Le FNUAP continue à travailler étroitement avec d'autres organismes des Nations Unies en Chine. Le bilan commun de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement ont été achevés en 2000.

C. Égypte

28. Le sixième programme de pays du FNUAP en faveur de l'Égypte a trois objectifs principaux visant à contribuer : a) à l'amélioration de la santé en matière de reproduction; b) à une réduction des disparités entre les sexes; et c) à un développement socioéconomique durable. Bien que le dernier programme ait mis près d'un an à démarrer en raison de contretemps survenus dans le processus de consultation et de développement et de diverses coupes opérées dans les ressources, un bon nombre d'activités ont toutefois pu être menées à bien dans le peu de temps qui restait.

29. Plus précisément, le sous-programme relatif à la santé en matière de reproduction a rénové les installations de santé primaire de deux gouvernorats en Haute-Égypte et de deux districts du Caire. Plus vaguement, le sous-programme s'emploie à modifier les comportements et à faire accepter la santé et les droits en matière de reproduction en menant des campagnes de sensibilisation et en renforçant les capacités des prestataires de services. Le sous-programme relatif à la santé en matière de reproduction a aidé le Gouvernement à élaborer une stratégie nationale d'information, d'éducation et de communication, ainsi qu'une stratégie orientée vers les adolescents. Les institutions et homologues nationaux devraient en principe traduire ces stratégies en activités et programmes concrets et renforcer leurs partenariats dans ces domaines.

30. Le sous-programme relatif au plaidoyer a contribué à rendre moins taboues certaines questions sociales délicates en Égypte. Les nouvelles diffusées par les médias de même que l'octroi gouvernemental, notamment la création d'un conseil national des femmes présidé par la Première Dame du pays, témoignent d'une plus grande sensibilisation à l'égard des questions relatives aux femmes. Le Président en personne a officiellement exhorté les femmes à briguer des sièges au Parlement où elles occupent actuellement 40 % des sièges qu'il pourvoit. Une loi de réforme sur le divorce favorable aux femmes a été examinée et adoptée par le Parlement. La prochaine étape sera de mettre en place des mesures permettant d'en assurer le respect et l'application.

31. Un certain nombre d'activités de plaidoyer auxquelles était associé le Fonds dans le cadre du programme ont abouti à ces résultats. Il s'agissait notamment : a) de la formulation d'une stratégie nationale de plaidoyer en faveur de la santé en matière de reproduction et des femmes; b) de la sensibilisation du personnel d'encadrement des médias et des jeunes à la santé en matière de reproduction et aux questions relatives aux femmes; c) de la production d'un certain nombre de programmes télévisés et radiodiffusés; et d) de la production d'un journal, de matériaux d'information sur la mutilation génitale des femmes et de calendriers et de planches murales contenant des indicateurs sur la santé en matière de reproduction et les femmes, qui ont été distribués aux responsables politiques et aux parlementaires. Il convient à présent de déterminer les effets que ces activités ont eus sur l'opinion publique et la mobilisation de ressources destinées à appuyer des programmes nationaux sur la population, la santé en matière de reproduction et les femmes.

32. Le sous-programme relatif aux stratégies en matière de population et de développement a : a) élaboré une politique nationale à jour sur la population; b) créé un système d'information intégré en matière de population; et c) aidé à établir de vastes mécanismes visant à faciliter le suivi, l'évaluation et la coordination.

D. Nicaragua

33. Le programme du pays a été mis en oeuvre comme prévu en 2000. Après son examen à mi-parcours, le Gouvernement nicaraguayen et le FNUAP ont conclu que le programme remplissait parfaitement ses objectifs : apport d'un cadre efficace permettant de soutenir les initiatives dans les domaines de la population et de la santé en matière de sexualité et de reproduction. L'expérience acquise à ce jour atteste que le programme peut grandement contribuer à une unité de vues entre le

Gouvernement, la société civile et l'ensemble des donateurs sur la politique en matière de population.

34. L'appui du FNUAP pour un meilleur accès aux services de santé en matière de reproduction se traduit par une augmentation, depuis le début du programme, de 3 % du nombre d'examen prénatals, 10 % du nombre de naissances dans des institutions, et 4 % du nombre de personnes protégées par la contraception. La principale zone industrielle du pays, avec ses maquiladoras (usines de montage), est l'une des régions où le programme a réussi à améliorer l'accès aux différents services de santé en matière de reproduction.

35. La portée du programme a toutefois été limitée par une baisse importante des fonds ordinaires enregistrée au cours de l'année examinée. Paradoxalement, cette baisse est survenue au moment où la capacité du FNUAP à influencer les stratégies de développement nationales était plus forte que jamais, vu l'engagement renouvelé du Gouvernement pour les questions de population et de santé en matière de reproduction.

E. Paraguay

36. Selon le dernier bilan commun de pays, le tiers de la population paraguayenne vit dans la pauvreté, dont pratiquement la moitié dans l'extrême pauvreté. Une grande partie des défavorisés vivent en zone rurale, avec un accès limité aux services sociaux. La stratégie retenue par le FNUAP pour faire face à cette question complexe dans le cadre du programme de pays actuel a été examinée à la fin 2000; on a constaté qu'elle avait un impact positif et l'on a pu cerner les principes à retenir pour les interventions à venir.

37. Le Fonds s'associe aux forces de police nationale et aux forces armées du pays pour atteindre les familles rurales isolées. L'un des aspects positifs de cette approche est le changement d'attitude et de comportement à l'égard des questions de santé en matière de reproduction chez la population destinataire des services du programme. Autre retombée moins directe : le personnel militaire et la police sont désormais équipés pour passer l'information et éduquer leurs voisins et leurs communautés sur le temps qu'il leur reste après l'entraînement ou leurs tours de service. De jeunes officiers de police, par exemple, reçoivent une formation sur l'importance de la santé en matière de reproduction, et disposent désormais d'une meilleure maîtrise de la dimension sexospécifique du travail de la police.

38. Parmi les autres résultats obtenus, on peut noter, dans le cadre du programme, l'expérience réussie dans le domaine des services de santé destinés aux adolescents et la création d'un système éducatif communautaire destiné à la jeunesse rurale. D'importants progrès ont également été enregistrés dans le soutien apporté par les médias nationaux aux opérations menées dans le cadre du programme de pays. Ces opérations ont été limitées par des contraintes d'ordre financier, mais les approches retenues donnent des résultats positifs.

F. Pays des îles du Pacifique

39. En 2000, le FNUAP a poursuivi la mise en oeuvre de projets par pays dans 10 des 14 pays des îles du Pacifique et d'opérations à l'échelon régional qui ont été

étendues à Nauru, à Nioué, aux Palaos et aux Tokélaou. Les tensions politiques qui agitent les Fidji et les Îles Salomon y ont toutefois considérablement freiné l'action du Fonds. Les grandes réussites du programme ont été, entre autres, le lancement d'une initiative régionale pour la santé en matière de reproduction des adolescents, d'un montant de 2,3 millions de dollars, et l'achèvement de missions de conception de projet dans neuf pays : Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

40. Les mesures du programme visant à accroître la capacité des professionnels de la santé en matière de reproduction à fournir des services et des informations de qualité ont été appliquées comme prévu. Ces mesures comportaient notamment des stages de recyclage pour un millier d'infirmières et d'aides soignantes de toute la région ainsi qu'un stage de santé en matière de reproduction, sanctionné par un diplôme, proposé avec le concours de l'École de médecine des Fidji.

41. Le programme a également mené à bien une série d'études socioculturelles, notamment sur la violence à l'égard des femmes au Samoa, une enquête initiale sur les hommes en tant que partenaires de la vie familiale et de la santé en matière de reproduction aux Fidji, et un récapitulatif des résultats d'enquête sur la sexualité des adolescents et les attitudes des hommes à l'égard de la planification familiale dans toute la région.

III. Aide humanitaire

42. En 2000, le FNUAP a continué d'élargir et de renforcer ses moyens de répondre aux besoins relatifs à la santé en matière de reproduction, tout spécialement parmi les populations vulnérables, et de garantir que ces besoins étaient bien pris en compte dans tous les aspects de l'aide humanitaire. Le Fonds se donne également de nouveaux moyens de répondre rapidement aux demandes émanant des bureaux de pays dans les situations d'urgence. Le présent rapport, établi en application de la décision 2000/13 du Conseil d'administration, présente les mesures prises directement par le FNUAP en 2000, ainsi que les opérations financées par le FNUAP et menées par d'autres organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et d'autres partenaires du secteur humanitaire.

A. Financement

43. En juin 2000, le Conseil d'administration a approuvé l'instauration d'un financement en cas d'intervention rapide, autorisant l'utilisation annuelle d'un montant maximal de 1 million de dollars prélevé sur les ressources ordinaires pour alimenter un fonds autorenouvelable. La mesure a fait suite à un rapport du Directeur exécutif exposant les difficultés rencontrées dans la « prestation de services de santé en matière de reproduction dans des circonstances particulièrement difficiles ».

44. Le financement en cas d'intervention rapide a été créé pour permettre au FNUAP de répondre rapidement aux situations d'urgence lorsque les fonds ordinaires du programme de pays ne sont pas accessibles instantanément ou sont inexistant. Il peut également servir lorsque l'appui des donateurs au volet FNUAP de la procédure d'appel global a été annoncé mais les fonds n'ont pas encore été encaissés.

45. Un don généreux du Gouvernement néerlandais a facilité la constitution du fonds, créé au cours du dernier trimestre 2000 et entré en vigueur en 2001. L'assistance apportée en 2000 par le FNUAP dans les situations d'urgence relatives à la santé en matière de reproduction a été financée en partie par les ressources des programmes de pays (avec l'accord des gouvernements concernés) et en partie par les contributions de la Fondation pour les Nations Unies et des Gouvernements des pays suivants : Allemagne, Australie, Belgique, Canada, États-Unis d'Amérique, Pays-Bas, République tchèque et Royaume-Uni. Le FNUAP a également pris part aux appels globaux interinstitutions pour 2000 et a enregistré par rapport à 1999 une augmentation générale des fonds consentis par les donateurs.

B. Soutien direct et indirect à la santé en matière de reproduction

46. Le FNUAP, en collaboration avec ses partenaires, a offert une assistance humanitaire qui, tout à la fois, répondait aux besoins immédiats et renforçait les moyens des pays de façon durable. L'an dernier, par exemple, le Fonds a fourni d'urgence des articles liés à la santé en matière de reproduction aux pays et territoires ci-après : Afghanistan, Angola, Bangladesh, Congo, Comores, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie (dans le nord du Caucase), Guinée, Indonésie, Madagascar, Mongolie, Mozambique, Ouganda, Philippines, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tadjikistan, Timor oriental, Turquie, Venezuela, Yémen, Yougoslavie (au Kosovo) et Zimbabwe.

47. Ces articles comprenaient des trousseaux d'urgence contenant du matériel et des articles préemballés nécessaires pour des interventions ponctuelles dans le domaine de la santé en matière de reproduction, notamment pour l'accouchement à domicile sans risques, l'accouchement en milieu hospitalier, les services d'obstétrique d'urgence, le traitement des fausses couches, le traitement des maladies sexuellement transmissibles (MST), y compris le VIH, et la planification familiale. L'objectif à plus long terme de renforcement des moyens locaux consiste à fournir aux centres de santé l'équipement de premier recours et à faciliter le recrutement et la formation de personnel au niveau local.

C. Évaluations de la santé en matière de reproduction

48. Le FNUAP a, en 2000, apporté un appui et pris part aux premières évaluations des conditions et des besoins dans le domaine de la santé en matière de reproduction dans un ensemble de situations de crise survenues notamment dans les pays suivants : Angola, Colombie, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie (dans le nord du Caucase), Guatemala, Sierra Leone, Soudan, Yémen et Yougoslavie (Serbie).

49. Pour chacun de ces pays, les recommandations formulées dans l'évaluation ont été suivies de mesures immédiates de soutien et ont également servi de lignes directrices pour les programmes de secours des autres organismes intervenant dans le domaine de la santé en matière de reproduction. Dans certains cas, les évaluations proprement dites ont été menées conjointement avec d'autres organismes. On citera, par exemple, l'étude des besoins dans le domaine de la santé en matière de reproduction menée dans le nord du Caucase conjointement par le FNUAP et l'OMS, et l'évaluation du VIH en Éthiopie et en Érythrée préparée avec l'ONUSIDA.

D. Formation et renforcement des capacités

50. En 2000, le FNUAP a considérablement renforcé ses propres capacités de réponse aux situations d'urgence en créant les systèmes et procédures qui garantissent la prise en compte des besoins dans le domaine de la santé en matière de reproduction lors des interventions humanitaires. Le Fonds a également assuré l'orientation et la formation des agents humanitaires sur la façon de préparer les évaluations et de prendre une part active à la procédure d'appel global des Nations Unies. Des cours de formation internationaux destinés aux coordonnateurs d'urgence dans le domaine de la santé en matière de reproduction, organisés par le FNUAP et financés par le Gouvernement belge, ont été dispensés en 2000 au Kenya et en Azerbaïdjan. Plus de 60 participants provenant d'organisations non gouvernementales nationales et internationales et de l'Organisation des Nations Unies, de 22 nationalités différentes, y ont reçu une formation sur les interventions de santé en matière de reproduction dans les situations avec présence de réfugiés et de personnes déplacées.

51. En outre, des cours sur la santé en matière de reproduction ont été intégrés aux autres formations sur la santé financées par le FNUAP. Marie Stopes International a apporté son assistance technique et matérielle à Medical Emergency Relief International, de même que International Health Exchange pour des cours de « santé dans les situations d'urgence ».

52. En 2000, des membres du Consortium des ONG sur la santé en matière de reproduction à l'intention des réfugiés ont, avec le soutien financier du FNUAP, mené toute une série d'opérations visant à renforcer les capacités au niveau national : formation d'accoucheuses traditionnelles et d'agents de santé communautaire intervenant pour les réfugiés et les personnes déplacées au Libéria, en Guinée et en Sierra Leone, supervision de la formation interne et sensibilisation au sein des organisations membres du Consortium, notamment.

E. Sensibilisation et mobilisation

53. Le FNUAP a continué d'encourager les opérations de sensibilisation aux besoins dans le domaine de la santé en matière de reproduction dans les situations de crise humanitaire, notamment les activités suivantes : séances d'information tenues à Nairobi (Kenya), Dakar (Sénégal) et Katmandou (Népal), avec participation de responsables de l'élaboration des politiques, d'organisations non gouvernementales internationales et nationales et de personnel de l'ONU ainsi que d'autres intervenants des programmes de secours; séances d'orientation destinées aux ambassadeurs itinérants des Nations Unies et aux personnalités de la vie médiatique en Europe et en Asie du Sud; conférences et communiqués de presse; et exposés dans le cadre d'universités, d'organisations non gouvernementales et de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'à l'intention des membres du Congrès américain, entre autres.

54. Avec l'appui du FNUAP, la Women's Commission for Refugee Women and Children (WCRWC) a mené une enquête approfondie sur les ONG établies aux États-Unis et les écoles de santé publique pour déterminer si ces institutions avaient entrepris de réaliser des activités dans le domaine de la santé en matière de reproduction et, le cas échéant, quelle en était la nature. Marie Stopes International (MSI) a effectué une enquête similaire chez des ONG européennes. Ces deux enquêtes ont

permis non seulement d'établir un inventaire complet des types d'interventions existants mais aussi d'éveiller un intérêt pour ce domaine chez les nombreuses organisations qui ne comptent pas encore la santé en matière de reproduction parmi leurs activités. La WCRWC et MSI ont montré la voie en impliquant – en Europe et en Amérique du Nord, respectivement – les nouveaux groupes intéressés dans les campagnes de sensibilisation et de formation.

55. En Angola, le FNUAP a mis au point un documentaire vidéo présentant les besoins spécifiques des personnes déplacées et des femmes, hommes et jeunes touchés par les conflits dans le domaine de la santé en matière de reproduction. Ce film, projeté dans le pays, est en cours de traduction à des fins de projection à l'échelon international. Au Royaume-Uni, MSI a collaboré avec le « United Kingdom All-Party Parliamentary Group on Population, Development and Reproductive Health » pour sensibiliser le pays aux questions de santé en matière de reproduction pour les réfugiés, et a rédigé pour la revue « Sexual Health Exchange » publiée par le Southern Africa AIDS Information Dissemination Service divers articles sur ce sujet.

56. On a également eu recours à la promotion directe pour sensibiliser à la propagation rapide du VIH et favoriser la mise en place d'urgence de programmes de prévention et de soins. Dans le cadre de l'évaluation conjointe FNUAP/ONUSIDA des répercussions du VIH dans le conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée, les participants de la mission ont rencontré les responsables gouvernementaux, militaires et civils de chaque pays, ainsi que les donateurs et responsables des forces de maintien de la paix des Nations Unies.

F. Collecte et analyse de données

57. Le FNUAP cherche à étendre l'ensemble des connaissances sur la santé en matière de reproduction dans les situations de crise aux fins d'améliorer la planification des programmes et les interventions et d'en assurer la direction technique. Le Centre international pour la migration et la santé a entrepris une analyse approfondie des questions de santé en matière de reproduction dans le contexte des migrations forcées, procédant notamment à : a) l'appréciation de l'état actuel des connaissances sur les populations touchées par une migration forcée, y compris les conditions de cette migration et les conséquences pour la santé en matière de reproduction; b) la définition des données précises disponibles sur les grands problèmes liés à la santé en matière de reproduction (violence sexuelle, MST, VIH, grossesse); et c) la définition des mesures à prendre par les gouvernements nationaux, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et autres institutions pour remédier au problème.

58. En Angola, le FNUAP a entrepris une enquête par sondage chez les populations déplacées pour déterminer les antécédents, les conditions actuelles et les approches se rapportant à la santé en matière de reproduction. Les résultats de l'enquête ont été présentés lors d'une séance très suivie intitulée « Conference 2000 – Research Findings on Reproductive Health for Refugees » à Washington, DC.

59. Au Rwanda, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, le FNUAP a aidé financièrement le Comité international de secours pour le bilan qu'il a dressé dans les camps de réfugiés sur les systèmes existants de collecte de données et la création de systèmes complémentaires aux fins de comparaison des données entre pays et situations. Les résultats de deux analyses – santé en matière de reproduction et soins

de santé primaires – effectuées par le Comité international de secours dans le district de Kenema (Sierra Leone) ont également été présentés lors de la conférence tenue à Washington.

G. Coordination interorganisations

60. En 2000, le FNUAP est devenu membre à part entière du Comité permanent interorganisations pour les affaires humanitaires, s'est associé à tous les appels globaux et a participé à de nombreux groupes et sous-groupes de travail. Le Fonds a également participé au Groupe de travail interorganisations sur la santé en matière de reproduction des réfugiées 2000 réuni à Genève en mars 2000. Cette réunion a rassemblé des membres de tous les organismes des Nations Unies et organisations non gouvernementales oeuvrant dans ce domaine, en vue d'analyser les besoins en matière de programmes, partager les informations d'ordre technique et mettre au point des outils concrets (trousses de santé en matière de reproduction, matériel pédagogique et directives techniques, par exemple). Au sortir de la réunion, un groupe de travail a convenu d'un ensemble d'améliorations du contenu des trousses d'urgence et des corrections à apporter au manuel qui accompagne les trousses.

61. Partenaire essentiel de l'action de l'ONUSIDA en matière de prévention du VIH pendant et après les conflits, le FNUAP a enregistré d'importants progrès en 2000. En Érythrée et en Éthiopie, le Fonds a mené une campagne visant à limiter l'épidémie de VIH par une formation dispensée aux soldats, anciens combattants et forces de maintien de la paix qui en fera des éducateurs de santé. Cette campagne est une composante d'une plus vaste opération visant à mobiliser les forces armées et les anciens combattants dans le monde pour faire évoluer dans le bon sens les problèmes liés à la santé.

62. Le personnel du FNUAP – sur le terrain, des équipes d'appui aux pays et du siège – a pris part à un certain nombre de programmes d'assistance humanitaire lancés par l'ensemble du système des Nations Unies en 2000 : réunion de l'équipe régionale de gestion des secours aux sinistrés au Panama, atelier sur la santé en matière de reproduction pour les réfugiés adolescents organisé en Ouganda par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et formation sur la capacité d'intervention en cas d'urgence et la prévention des conflits dispensée à l'École des cadres des Nations Unies, notamment. Le FNUAP a, par ailleurs, présenté un bilan des répercussions du conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie sur l'épidémie de VIH/sida lors d'un atelier de spécialistes consacré au VIH, aux conflits et au maintien de la paix organisé en Suède par l'ONUSIDA. Le Fonds est membre actif et permanent du Comité directeur sur le VIH et la sécurité. À cet égard, un mémorandum d'accord sur la prévention du VIH dans les situations de maintien de la paix est en cours d'élaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU.

H. Mise au point des outils

63. Le FNUAP a participé au bilan de l'ensemble minimal de services initiaux effectué par le Groupe de travail interorganisations sur la santé en matière de reproduction des réfugiés, à l'évaluation sur le terrain des trousses d'urgence, ainsi qu'aux corrections apportées au manuel qui les accompagne et à sa traduction. Dans

le cadre du projet, il est également prévu de publier les versions française et portugaise du manuel interorganisations sur la santé en matière de reproduction pour les réfugiés.

I. Élaboration de projets

64. Outre l'assistance immédiate dans les situations d'urgence, le FNUAP a également apporté son soutien dans l'élaboration de projets de suivi en Angola, en Colombie, en Érythrée et en Éthiopie, pays pour lesquels il était indispensable de prendre des mesures à plus long terme dans les premiers services de santé en matière de reproduction destinés aux personnes déplacées et autres populations concernées. Courant 2000, par exemple, le bureau extérieur et le siège ont travaillé conjointement à la conception d'un projet sur trois ans portant sur les services apportés aux femmes et aux jeunes déplacés à la suite de la guerre civile en Colombie, et sur un programme de lutte contre la violence sexuelle et sexiste destiné aux femmes et aux jeunes touchés par la guerre en Angola. Le Gouvernement belge va financer le projet en Colombie, et le projet en Angola devrait être financé par la Fondation pour les Nations Unies et le Gouvernement américain.
